

COMITÉ DU MONUMENT
THOMAS DE COLMAR

Sous le Haut Patronage
de M. PAUL DOUMER
Président de la République

Strasbourg, le 14 juillet 1932

Cher Monsieur,

Je suis très heureux que la biographie
de Ch. X. Thomas de Colmar, parue dans le
numéro de juin de "La Vie en Alsace" vous ait
plu : elle n'a pu être intéressante que grâce
aux documents que vous m'avez confiés.

Excusez l'exemple de typographie que vous m'en
signalez, elle est en effet très fréquente ici !

Si j'ajoutais mon premier sentiment,
je devrais vous remercier le chèque joint à votre
lettre ; son montant est d'ailleurs beaucoup trop
élevé, M^r Henry nous ayant fait un prix
d'ami soit 2 fr. seulement par numéro ; je
renvoie donc le surplus à la caisse du
monument, selon votre désir.

Je vous envoie par ce même courrier
mon mémoire sur la mécanographie et
les organisations comptables.

Vous y trouverez la description des organisations
complètement nouvelles que j'ai créées ici.

C'est de bon étude, ou plutôt à l'occasion
des renseignements que j'ai recueillis en vue de
cette étude, qu'est née l'idée du monument
Thomas de Colmar.

Si vous pensez que ce mémoire, rédigé
en vue d'un concours, qui devrait par conséquent
faire œuvre de propagande et comme tel être
un peu combatif, car la question ^{bien que} peu connue est
très controversée par les comptables manuels,
pourrait être de quelque utilité pour vos
services de l'Église et du Soleil, j'en ferais
une dizaine d'exemplaires à votre disposition (cette
fois à titre gracieux).

Quant à la date de l'inauguration du
monument, M^e Henry s'en occupe aujourd'hui
même, à Nancy, auprès de M^e Marchandean,
le Secrétaire d'État à l'Intérieur; je vous tiendrai
au courant.

À ce sujet, nous aurons j'espère, à côté
de hommages de scientifique, l'hommage du
syndicat des armures d'Alsace; je m'en suis
entretenu la semaine dernière avec leur président
qui compte nous amener une centaine de
membres de ce syndicat. La manifestation
n'en serait que plus grandiose et le banquet
comprendrait 150 à 200 convives.

Au sujet de Mœnster Maurice D'ocagne,
j'ai été quelque peu surpris de ce que vous
m'avez écrit, car je l'ai connu très exactement
au courant de tout ce qui se passait dans
les nombreux lettres que je lui ai adressées, soit
sur ce point particulier de la date d'inauguration
soit au sujet de son discours que j'ai fait
copier et ~~modifier~~ modifier suivant ses indications.

Dans sa dernière lettre, qui date du 11 courant,
il me fait savoir que la date la moins lointaine
qui pourrait lui convenir serait le dimanche
2 octobre, à cause de pareuxments à reprendre
à la suite de son déplacement à Caen et qui
ne peuvent être faits que chez lui, jusqu'en fin
septembre.

Or, il y a tout lieu de croire que l'inauguration
se fera dans la première quinzaine de septembre; ce
serait donc très ennuyeux si le chirurgien ne
permettait pas à notre illustre malade de se
déplacer avant octobre.

Espérons que la nature redonnera les
primiers de la Faculté.

Croyez, cher Mœnster, à mon
respectueux dévouement,

H. B. Si vous n'y voyez pas d'inconvénients, je pourrais
à titre gracieux, faire adresser la biographie de Ch. X. Thomas, de
Colmar, à Mœnster, le Membre du Conseil
d'Administration du group. Sigle. Delail - Vully - vous
me ferez donner leur adresse?

Monsieur de Bertier de Sauvigny

vous avez

à votre droite : M. Lambert

Directeur Général de la C^{ie}
d'Assurances Générales Accidents

à votre gauche : M. Chevalier

Directeur de la S.^{te} d'Assurances
Mutuelles A.M.

Comte A. de Bertier de Sauvigny

Administrateur

Table SA

n° 12

UN BANQUET MONSTRE

matin 10/4/30
Le centenaire du groupe
des compagnies d'assurances
" le Soleil-l'Aigle "

C'est dans un ordre impressionnant que s'est déroulé dimanche soir à Luna-Park, un banquet de 1.500 couverts offert par le puissant groupe Soleil-Aigle à l'occasion de son centenaire. Au milieu de l'enthousiasme des agents venus des diverses parties de la France et de l'étranger, le président du conseil d'administration, M. de La-Judie, a rappelé le brillant passé de la compagnie du Soleil-Incendie.

M. Mazel, directeur général du groupe Soleil-Aigle et Compagnie Générale de Réassurances, a indiqué que les encaissements annuels atteignent 425 millions, les réserves 700 millions et les indemnités payées un milliard sept cent cinquante millions.

Une précision : la plus jeune société du groupe, la Compagnie Générale de Réassurances-Vie, fondée il y a neuf mois seulement, a déjà réalisé plus de cent millions d'affaires.

Pour résumer les discours prononcés au banquet, on pourrait dire : un beau passé, un superbe avenir.